

‘L’internet mobile sur votre laptop en toute sérénité’

belgacom

Les versions imprimées du présent document ne font pas l'objet de mises à jour.





together
with



1 Table des matières

1	Table des matières	2
2	Introduction	3
3	Vous utilisez un modem USB ou un ordinateur portable avec module 3G intégré.....	4
3.1	Activez un plan tarifaire adapté à vos besoins.....	4
3.1.1	Pour une utilisation en Belgique	4
3.1.2	Pour une utilisation à l'étranger	5
3.2	Modifiez le téléchargement automatique des mises à jour de Windows.....	5
3.2.1	Comment adapter la recherche et l'installation de vos mises à jour ?	5
3.3	Programme antivirus.....	7
3.4	Logiciel espion	7
3.5	Optimisez les paramètres de votre serveur e-mail	7
3.5.1	Désactivez envoyer/recevoir automatique.....	8
3.5.2	Modifiez les paramètres pour envoyer les e-mails uniquement en texte brut	9
3.5.3	Modifiez les paramètres pour uniquement télécharger les en-têtes des e-mails	9
3.6	Évitez de visiter des sites web utilisant beaucoup de données	10
3.7	Activez le bloqueur de fenêtre publicitaire de votre navigateur internet	10
3.8	N'oubliez pas de vous déconnecter	11
3.9	Procédez au suivi de votre utilisation de données	11
3.9.1	Consulter la consommation approximative.....	11
3.9.2	Démarrer le compteur de données au jour de début du cycle de facturation.....	12
3.9.3	Fixer une limite d'utilisation	14
3.10	Aperçu de la consommation par téléchargement	15
4	Surfez mobile en toute sérénité !.....	17
4.1	Nous vous informons sur votre consommation.....	17
4.2	Limitation de la vitesse de surf en Belgique	17
4.3	Limite de surf dans l'Union européenne	18

2 Introduction

L'internet mobile vous permet de surfer et d'envoyer/recevoir des e-mails, dans toutes les zones où le réseau mobile 3G de Proximus est disponible ainsi que sur les réseaux mobiles des opérateurs étrangers partenaires. Le modem USB branché à votre ordinateur (portable) ou le module 3G intégré à votre ordinateur portable vous assurent votre accès à internet en déplacement dès l'activation de votre carte SIM de données.

La vitesse de votre connexion internet à la maison reste plus rapide que l'internet mobile. Cependant, grâce à l'internet mobile, vous avez l'avantage de ne pas être fixé à un endroit. Votre vitesse peut varier de manière significative en fonction de la disponibilité de la couverture 3G* et de l'environnement où vous vous trouvez.

Pour vous aider à rester maître de votre consommation, Belgacom a mis au point ce guide riche en trucs et astuces qui vous aideront à optimiser votre utilisation de données. Prendre le temps d'en avoir une lecture complète vous permettra de garder votre facture sous contrôle et de profiter de l'internet mobile sur votre ordinateur portable... en toute sérénité.

Pour obtenir des informations complémentaires sur l'internet mobile, consultez notre Forum Aux Questions dans la partie "Aide" de notre site web à l'adresse www.belgacom.be/support.

(*) Pour avoir un aperçu de la couverture 3G : www.proximus.be/reseau, introduisez l'adresse de l'endroit où vous comptez surfer ; vous serez informé en un clic sur la qualité de la couverture intérieure et extérieure.

3 Vous utilisez un modem USB ou un ordinateur portable avec module 3G intégré

Par exemple :



Modem USB VMC K3565



Modem USB VMC K3715



PC portable avec module 3G intégré

3.1 Activez un plan tarifaire adapté à vos besoins

3.1.1 Pour une utilisation en Belgique

Vous pouvez profiter de l'internet mobile à tout moment grâce aux options Belgacom Mobile Internet One (titulaire d'un abonnement Belgacom Internet) ou à Proximus Mobile Internet (non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet). Si vous ne voulez pas être lié à un contrat, nous vous proposons également une formule prépayée.

Bon à savoir : en tant que client Belgacom Internet Start, Comfort, Favorite, ou Intense (avec ou sans ligne fixe), Belgacom Internet Pro Compact, Office ou SDSL pour les services Fast Internet et BiLAN/Explore chez Belgacom, vous bénéficiez gratuitement de l'option Mobile Internet Free Weekend One pour une utilisation en Belgique. Pour plus de détails sur nos offres :

- Particuliers :
 - Titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Belgacom : *Privé > Internet > Abonnements internet > En déplacement > Via ordinateur portable > Avec abonnement à tout moment > Choisir votre option Belgacom Mobile Internet One > Tarif internet mobile.*
 - Non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet ou formule prépayée - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Proximus : *Privé > Internet > Surfer sur ordinateur portable > Abonnements ou cartes rechargeables*
- Professionnels
 - Titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Belgacom : *Indépendants et PME > Internet et Réseaux > Abonnements internet > En déplacement > Via ordinateur portable.*
 - Non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Proximus : *Indépendants et PME > Plans tarifaires > Tarifs Internet et e-mails en Belgique > Via ordinateur portable*

3.1.2 Pour une utilisation à l'étranger

Mobile Internet (One) vous permet également de surfer depuis l'étranger. Sans abonnement spécifique pour l'étranger, Mobile Internet Travel Access – Time est le tarif standard automatiquement d'application lors de l'utilisation de Mobile Internet à l'étranger. Le tarif standard est donc basé sur le **temps** que vous passez en ligne.

Que vous souhaitiez surfer occasionnellement ou régulièrement à l'étranger, nous vous conseillons vivement de choisir un plan tarifaire pour une utilisation de l'internet mobile à l'étranger. Choisissez votre plan tarifaire adapté à vos besoins et au(x) pays que vous comptez visiter.

Pour plus de détails sur l'ensemble de nos offres internet mobile à l'étranger et consulter la liste des pays repris dans les différents tarifs disponibles :

- Particuliers :
 - Titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Belgacom : *Privé > Internet > Abonnements internet > En déplacement > Via ordinateur portable > Avec abonnement à tout moment > Choisir votre option Belgacom Mobile Internet One > Prix pour une utilisation à l'étranger.*
 - Non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Proximus : *Privé > Internet > Internet à l'étranger.*
- Professionnels
 - Titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Belgacom : *Indépendants et PME > Internet et Réseaux > Abonnements internet > En déplacement > Via ordinateur portable > Mobile Internet One > Prix pour une utilisation à l'étranger.*
 - Non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet - [Tarifs internet mobile](#)
→ Via le site Proximus : *Indépendants et PME > Plans tarifaires > Tarifs Internet et e-mails à l'étranger > Via l'ordinateur portable.*

3.2 Modifiez le téléchargement automatique des mises à jour de Windows.

Une fois votre connexion internet mobile paramétrée, votre PC démarrera toutes les mises à jour automatiques programmées, y compris celles requérant une connexion avec une source en ligne et ce, même si vous vous trouvez à l'étranger. Les mises à jour automatiques de Windows sont des procédures standard qui s'installeront, que votre connexion internet soit fixe ou mobile. Cette opération pourra cependant générer un volume important de téléchargement. Nous vous donnons quelques astuces pour y remédier.

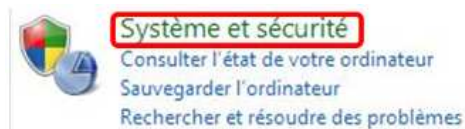
3.2.1 Comment adapter la recherche et l'installation de vos mises à jour ?

Les instructions suivantes s'appliquent à Windows 7. Si vous avez un autre système d'exploitation, consultez la documentation d'assistance ou contactez le support technique du fabricant du logiciel.

Cliquez sur le bouton **Démarrer** () puis sur **Panneau de configuration**



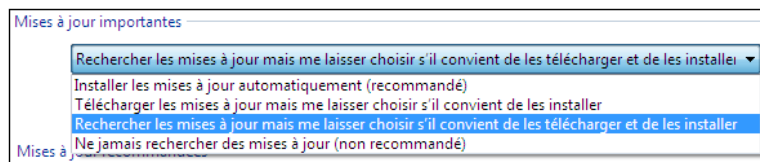
Cliquez sur le lien **Systeme et sécurité**



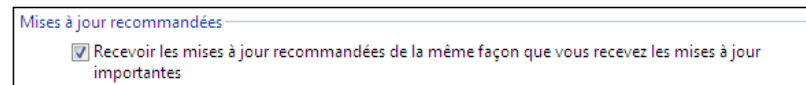
En dessous de **Windows Update**, cliquez sur **Activer ou désactiver la mise à jour automatique**



En dessous de **Mises à jour importantes**, sélectionnez **Rechercher les mises à jour mais me laisser choisir s'il convient de les télécharger et de les installer** dans la liste déroulante.



Pour que les **Mises à jour recommandées** ne soient pas téléchargées automatiquement, cochez également **Recevoir les mises à jour recommandées de la même façon que vous recevez les mises à jour importantes**.



Cliquez sur **OK** pour terminer

Remarque importante : Lorsque vous vous trouvez à nouveau sur un réseau internet fixe ou Wi-Fi, pensez à remodifier vos réglages de notifications afin de garder le contrôle de ce qui est téléchargé et installé tout en conservant les

avantages des mises à jour de sécurité régulières.

Désactiver les mises à jour automatiques peut rendre votre ordinateur vulnérable à des attaques sur internet.

3.3 Programme antivirus

Mises à jour automatiques de votre programme antivirus

Si vous avez installé un programme antivirus sur votre PC portable, l'antivirus pourra lancer des mises à jour avec une source en ligne (ex. : Norton, McAfee, etc.) dès l'établissement d'une connexion internet afin de garantir la sécurité de votre PC.

Si vous utilisez une connexion internet fixe, ces mises à jour ne pourront que vous être bénéfiques, car elles garantissent la sécurité de votre PC. Cependant, si vous passez à une connexion internet mobile, ces mises à jour automatiques pourront peser sur votre utilisation de données mobiles. En effet, ces mises à jour établissent de temps à autre une connexion automatique avec une source en ligne, mais téléchargent également de nouveaux fichiers de données en utilisant votre connexion internet mobile.

Veillez à désactiver les mises à jour automatiques de votre antivirus plus particulièrement quand vous vous rendez à l'étranger afin d'éviter tout trafic non désiré.

Pour des instructions sur la procédure à suivre, consultez votre documentation d'assistance ou contactez le support technique du fabricant du logiciel.

Remarque importante : Vos mises à jour automatiques étant désactivées, veillez à réactiver l'installation automatique dès votre retour en Belgique.

3.4 Installez un logiciel spécifique à la détection de spywares

Débusquer les logiciels espions et désactiver les mises à jour/téléchargements automatiques initiés par eux.

Votre PC peut être infecté par des logiciels espions pouvant générer des téléchargements automatiques à chaque fois que votre PC établit une connexion internet (mobile ou fixe, en Belgique ou à l'étranger).

Vous devrez installer un logiciel spécialisé pour détecter et supprimer les logiciels espions de votre PC. Nous vous recommandons le site web suivant (en anglais) si vous souhaitez en apprendre plus sur la façon de protéger votre PC contre les logiciels espions : <http://www2.montana.edu/desktop/SpywareInstall.htm>.

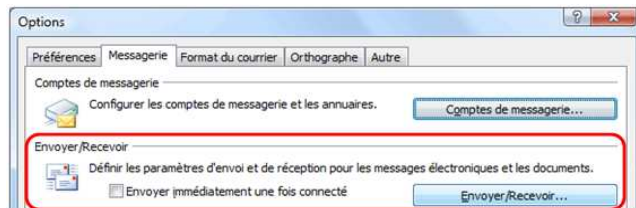
3.5 Optimisez les paramètres de votre serveur e-mail

Vous pouvez réduire votre utilisation des données par la désactivation automatique d'envoyer/recevoir, envoyer des e-mails en texte brut, et en téléchargeant uniquement les en-têtes de courriers électroniques.

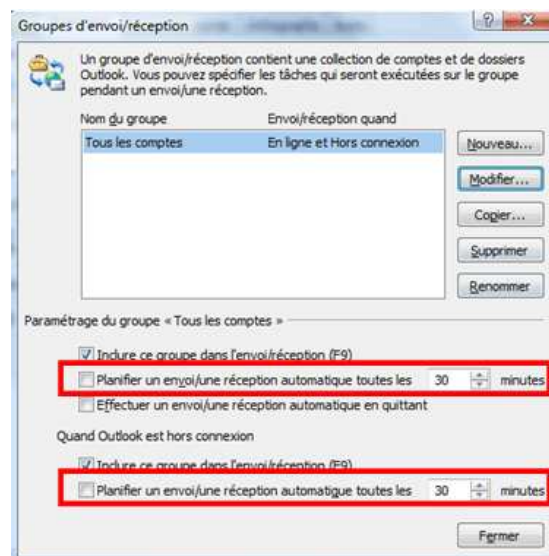
Les instructions suivantes s'appliquent à Outlook 2007. Si vous avez un autre client de messagerie ou version d'Outlook, consultez la documentation d'assistance ou contactez le support technique du fabricant du logiciel.

3.5.1 Désactivez envoyer/recevoir automatique

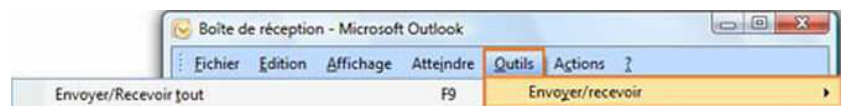
1. Ouvrez Outlook 2007, sélectionnez le menu **Outils**, puis cliquez sur **Options**
2. Dans l'onglet **Messagerie**, décochez **Envoyer immédiatement une fois connecté**, puis cliquez sur **Envoyer/Recevoir...**



3. Dans la fenêtre **Groupes d'envoi/réception**, décochez les cases **Planifier un envoi/une réception automatique toutes les... minutes**



Comment récupérer manuellement vos e-mails ? Dans le menu **Outils**, pointez sur **Envoyer/recevoir**, puis cliquez sur **Envoyer/Recevoir tout**.

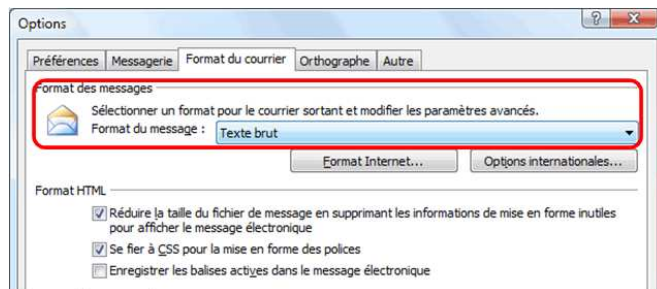


3.5.2 Modifier les paramètres pour envoyer les e-mails uniquement en texte brut

HTML est le format de message par défaut dans Outlook 2007. Il s'agit également du format à utiliser lorsque vous voulez créer des messages similaires à des documents traditionnels, dotés de polices, couleurs et listes de puces diverses. Ces particularités ont tendance à augmenter la taille de votre e-mail.

Le texte brut ne prend pas en charge les styles gras ou italiques ni les couleurs ou autres mises en forme de texte. De même, il ne peut afficher les images directement dans le corps des messages, mais vous pouvez les inclure comme pièces jointes. L'avantage de l'utilisation du texte brut en itinérance est que votre message est en moyenne plus léger et consomme donc moins de données.

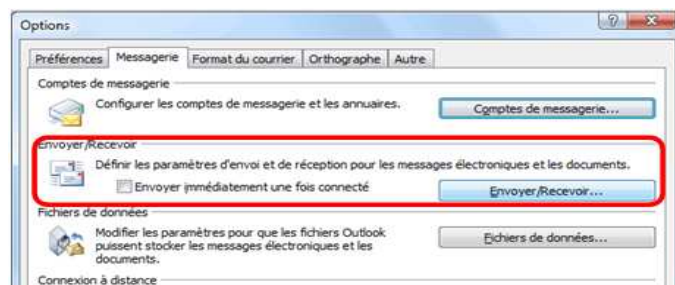
1. Ouvrez Outlook 2007, dans le menu **Outils**, cliquez sur **Options**, puis sur l'onglet **Format du courrier**.
2. Dans la liste **Format du message**, cliquez sur **Texte brut**. Cliquez sur OK.



3.5.3 Modifier les paramètres pour uniquement télécharger les en-têtes des e-mails

En configurant Outlook 2007 pour qu'il ne télécharge que les en-têtes des e-mails, vous pouvez limiter le volume de données reçu en une fois du serveur de messagerie. Les éléments que vous ne téléchargez pas restent sur le serveur de messagerie. Vous pouvez choisir de les récupérer ou de les supprimer du serveur ultérieurement.

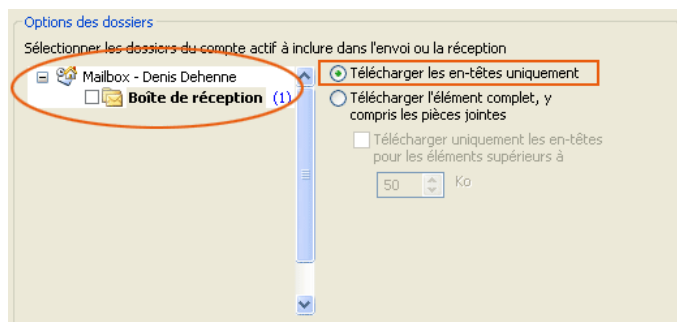
1. Ouvrez Outlook 2007, sélectionnez le menu **Outils** et cliquez sur **Options**
2. Dans l'onglet **Messagerie**, cliquez sur **Envoyer/Recevoir...**



3. Cliquez sur **Modifier...**



4. Sélectionnez le dossier **Boîte de réception** et choisissez l'option **Télécharger les en-têtes uniquement**. Répétez l'étape précédente pour chaque dossier inclus dans l'envoi ou la réception.



Fermez et redémarrez Outlook 2007 pour que vos changements prennent effet.

3.6 Évitez de visiter des sites web utilisant beaucoup de données

De manière générale, il vaut mieux éviter les sites avec contenu vidéo, contenu audio, ou photos à haute résolution. Si vous devez tout de même vous y connecter, ne téléchargez de la musique, des films ou des programmes TV qu'après vous être assuré que vous disposez d'un plan tarifaire adapté.

Astuce : vous désirez télécharger des volumes importants dans un laps de temps court ? Optez pour une de nos solutions tarifaires basées sur le temps. Si vous n'avez pas un grand besoin en volume de téléchargement mais que vous désirez rester connecté longtemps, optez pour un de nos solutions tarifaires basées sur le volume.

3.7 Activez le bloqueur de fenêtre publicitaire de votre navigateur internet

Lorsque vous surfez vous pouvez réduire votre consommation en bloquant les fenêtres non-désirées.

Les instructions suivantes s'appliquent à Internet Explorer 7 et 8. Si vous avez un autre client de navigation ou version d'Internet Explorer, consultez la documentation d'assistance ou contactez le support technique du fabricant du logiciel.

Remarque : Le bloqueur de fenêtres publicitaires intempestives est activé par défaut. Si votre bloqueur n'est pas activé, procédez comme suit :

1. cliquez sur le bouton **Démarrer**, puis sur **Internet Explorer**.
2. Cliquez sur le bouton **Outils**, puis sur **Bloqueur de fenêtres publicitaires**.
3. Cliquez sur **Activer le bloqueur de fenêtres publicitaires**.

3.8 N'oubliez pas de vous déconnecter

Nous vous conseillons de vous déconnecter dès que vous n'avez plus usage de votre connexion internet pour éviter que le rafraîchissement des pages web ouvertes ou le rapatriement de vos e-mails ne débitent votre crédit d'échanges de données. Pour vous déconnecter, utilisez **toujours** le bouton **Déconnecter**.



3.9 Procédez au suivi de votre utilisation de données

Vous utilisez un modem 3G ou un ordinateur portable avec module 3G intégré que vous avez acheté chez Proximus ou Belgacom ? Assurez-vous que vous utilisez toujours la dernière version de logiciel disponible en téléchargeant la version la plus récente de votre logiciel de connexion sur : http://business.proximus.be/fr/Sup_Vodafone_Mobile_Connect/index.html. Nous ne donnons pas de support sur d'autres logiciels existants.

Votre logiciel de connexion Vodafone Mobile Connect vous donne la possibilité de :

- consulter votre consommation approximative de données.
- Démarrer votre compteur de données au jour de début de votre cycle de facturation.
- Fixer une limite d'utilisation.

3.9.1 Consulter la consommation approximative

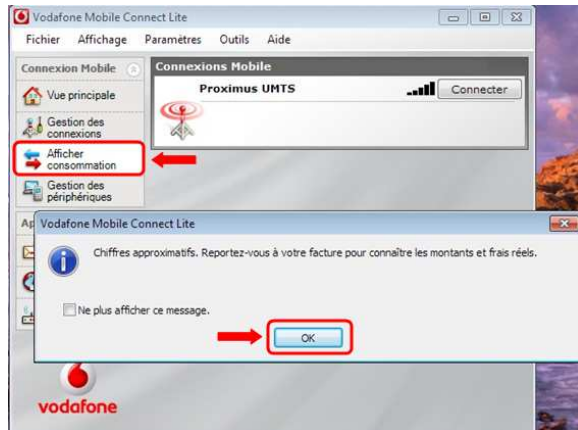
Important : Veuillez noter que le compteur d'utilisation de données donne un reflet de l'utilisation de données aussi précis que possible, mais l'exactitude ne peut être garantie. Il doit uniquement être considéré comme étant **indicatif** de la consommation totale pendant une période donnée et ne peut donc être invoqué à des fins de facturation. Seul le réseau est à même de générer le calcul de consommation de données exact à facturer.

Il existe un certain nombre de facteurs qui pourraient influencer la précision du compteur d'utilisation des données. Ces facteurs expliquent les écarts éventuels entre le compteur de données et l'utilisation de données réellement facturée. En voici quelques exemples :

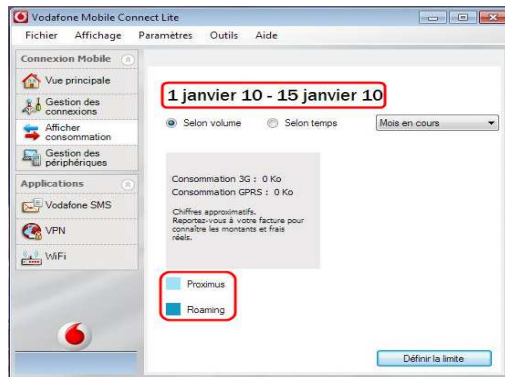
- L'utilisateur réinitialise manuellement les compteurs d'utilisation dans le logiciel
- L'utilisateur réinstalle le logiciel à tout moment après l'utilisation initiale
- L'utilisateur retire la carte SIM, l'insère dans un autre ordinateur portable ou dispositif et installe le logiciel pour accéder à des données mobiles

- L'utilisateur se connecte via un autre moyen que le bouton 'Connecter' sur le tableau de bord Vodafone
- L'utilisateur se déconnecte de toute autre manière que d'utiliser le bouton «Déconnecter» sur le tableau de bord Vodafone

Pour consulter votre consommation approximative, lancez le logiciel Vodafone Mobile Connect (Lite)
Dans la fenêtre principale, cliquez sur **Afficher consommation**, ensuite, cliquez sur **OK**.



La date de début et de fin de votre calcul de données s'affiche en haut de votre écran. Votre utilisation approximative apparaît également (roaming - en bleu foncé - et national).



3.9.2 Démarrer le compteur de données au jour de début du cycle de facturation

Même si le calcul d'utilisation de données via votre logiciel reste **approximatif**, effectuer cette opération vous permettra d'avoir une estimation se rapprochant mieux du calcul effectué par nos systèmes de facturation.

Si vous êtes client **Belgacom** (titulaire d'un abonnement Belgacom Internet), le calcul de vos données débute chaque début de mois. Vérifiez simplement que votre compteur indique bien le premier du mois (Valeur par défaut).

Si vous êtes client **Proximus** (non titulaire d'un abonnement Belgacom Internet), le calcul de vos données suit votre cycle de facturation. Voici comment procéder pour adapter votre compteur à votre cycle de facturation.

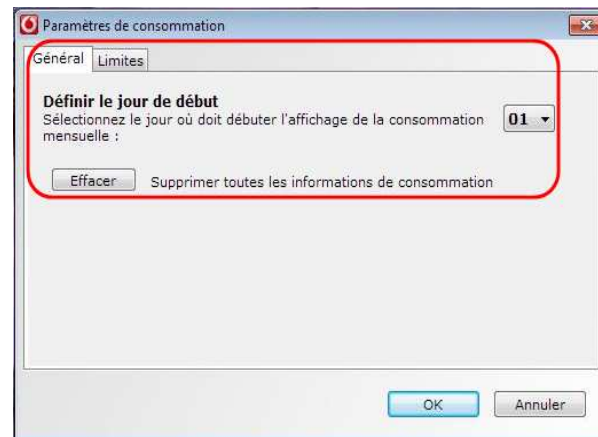
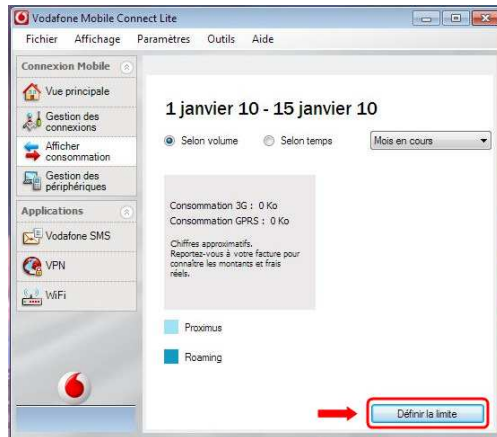
Pour commencer, munissez-vous de votre dernière facture Proximus.



together
with



Pour adapter la date de calcul, cliquez sur **Définir la limite**. Cliquez ensuite sur **Général**.



Prenez maintenant votre facture Proximus. Dans notre exemple, la période de facturation se situe entre le 16 décembre et 15 janvier.

N° DE FACTURE: 071500192915
Compte Client: 01112223
Date: 22 janvier 2007

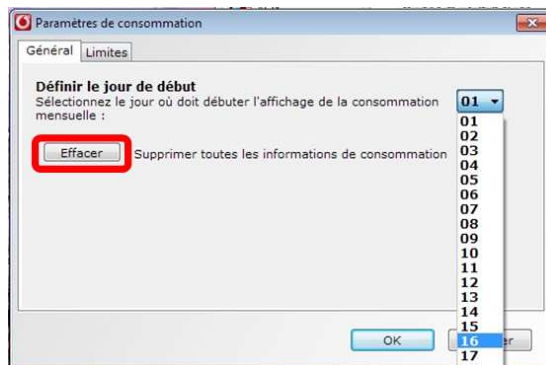
Adresse client: Jean Dupont, Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles
Adresse de facturation: Jean Dupont, Rue du Progrès 55, 1210 Bruxelles

RESUME	T.V.A.	MONTANT en EUR (hors T.V.A.)
Abonnement	0 %	0,0000
Communications	21 %	74,2738

Tarif T.V.A.		21 %	Total en EUR
Montant de base		74,27	74,27
Montant T.V.A.		15,60	15,60
Montant total de cette facture :			89,87

Montant total de cette facture: 89,87 EUR
A payer avant le 06 février 2007 89,87 EUR

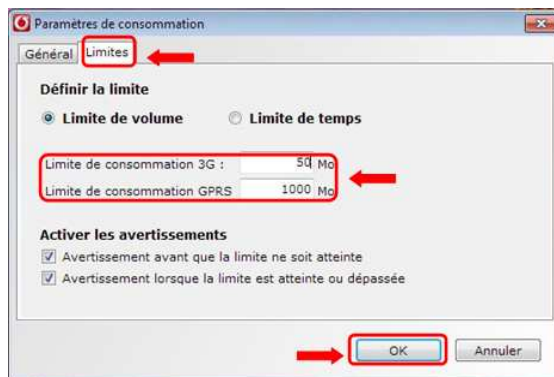
Dans notre exemple, la date à introduire est donc le 16. Vérifiez votre facture et dans la liste déroulante, sélectionnez la date qui vous correspond. Supprimez également l'historique de votre utilisation en cliquant sur **Effacer**.



3.9.3 Fixer une limite d'utilisation

Pour fixer une limite d'utilisation qui déclenchera une alarme une fois le volume indiqué dépassé, cliquez sur **Limites**. Attention : même si vous avez atteint cette limite, vous serez toujours en mesure d'utiliser l'internet mobile.

Modifiez ici votre limite d'utilisation de données. Cliquez sur **OK**.



Vous verrez ensuite que vos modifications ont été enregistrées et que les valeurs correspondent à celles que vous avez introduites. **Remarque importante** : précisons de nouveau que l'utilisation est approximative et que, par conséquent, la limite l'est également. Elle tient compte du roaming et du trafic national.



Exemple de message vous avertissant que vous avez atteint la limite de données que vous avez fixée :



3.10 Aperçu de la consommation par téléchargement

Vous trouvez ci-dessous un aperçu global du nombre de MB que vous consommez lors du téléchargement de pages web et d'e-mails. Ces valeurs vous sont communiquées à titre indicatif.

Consommation moyenne par téléchargement	
Page Web	50 KB
E-mail	10 KB sans pièce jointe
	250 KB avec pièce jointe (le format moyen d'une pièce jointe se situe entre 50 KB et 5 MB)
Téléchargement de musique (MP3)	3 MB
Téléchargement d'images en haute résolution	3 MB
Utilisation de la radio via internet	25 MB par heure (en cas de vitesse de téléchargement de 56 Kbps)
Streaming vidéo	112 MB par heure (en cas de vitesse de téléchargement de 256 Kbps)

Que pouvez-vous faire avec 50 MB ?

- Télécharger 1 000 pages web ou
- envoyer 5 000 e-mails ou
- envoyer 200 e-mails avec pièce jointe ou
- télécharger 15 fichiers MP3 ou des images en haute résolution



Que pouvez-vous faire avec 500 MB ?

- Télécharger 10 000 pages Web ou
- envoyer 50 000 e-mails ou
- envoyer 2 000 e-mails avec pièce jointe ou
- télécharger 150 fichiers MP3 ou des images en haute résolution ou
- écouter la radio via internet pendant 20 heures ou
- visionner 4 heures en vidéo streaming.



together
with



4 Surfez mobile en toute sérénité !

4.1 Nous vous informons sur votre consommation

Uniquement pour les clients Proximus ! En Belgique et à l'étranger, vous recevez un SMS* vous indiquant votre consommation. Ce SMS est envoyé avec un délai de 4 à 11 heures après votre dernière connexion. Aucun envoi de SMS entre 22 heures et 7 heures (heure belge). Les données affichées sont proches de la réalité mais données à **titre indicatif**.

En Belgique	1 ^{er} SMS	2 ^e SMS	3 ^e SMS ou plus
Mobile Internet 15h	50% du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	par 100% supplémentaire
Mobile Internet Anytime Light	50% du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	par 100% supplémentaire
Mobile Internet Evening&Weekend	90% du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	pour chaque GB supplémentaire
Mobile Internet Anytime	90% du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	pour chaque GB supplémentaire
Mobile Internet Anytime Plus	90% du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	pour chaque GB supplémentaire

A l'étranger	1 ^{er} SMS	2 ^e SMS	3 ^e SMS ou plus
Mobile Internet Travel Access - Volume	5 MB utilisé	10 MB utilisé	pour chaque 10 MB supplémentaire
Mobile Internet Travel Access - Time	150 minutes utilisées	300 minutes utilisées	pour chaque 300 min supplémentaire
Data Europe	25 MB utilisé	50 MB utilisé	pour chaque 50 MB supplémentaire
Vodafone Mobile Internet	50 % du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	par 100% supplémentaire
Vodafone Mobile Internet Plus	50 % du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	par 100% supplémentaire
Vodafone Mobile Internet 5h	150 minutes utilisées	300 minutes utilisées	pour chaque 300 min supplémentaire
Mobile Internet World	50 % du forfait utilisé	100% du forfait utilisé	par 100% supplémentaire

(*) Ces SMS ne vous sont pas envoyés si vous (ou votre société) avez choisi de ne pas être contactés par nos services via ce canal.

4.2 Limitation de la vitesse de surf en Belgique

Uniquement pour les clients Proximus ! Une limitation de la vitesse de surf à 128 kbps est appliquée lors du dépassement de la limite de volume pour les options **Mobile Internet Evening&Weekend, Anytime et Anytime Plus**. Vous serez averti par SMS afin d'éviter le paiement de suppléments : € 0,03/MB - TVAC (soit, € 30/GB).

Bon à savoir : La limitation de la vitesse de surf s'applique uniquement à l'utilisation en Belgique. Si vous vous rendez à l'étranger avec une vitesse réduite, votre débit y sera identique même si vous disposez d'un abonnement spécifique pour le surf à l'étranger.

Vous pouvez lever la limitation de vitesse de surf à chaque fois que vous dépassez la limite ou vous pouvez choisir de ne jamais être placé en vitesse réduite. Contactez votre service à la clientèle*.

(*) Pour nous permettre de vous aider le plus efficacement possible, dans vos contacts avec le service à la clientèle, munissez-vous préalablement soit du numéro de votre connexion internet mobile (format numéro de GSM), soit de votre numéro de client. Ces données se trouvent sur votre facture.



4.3 Limite de surf dans l'Union européenne

L'Union européenne oblige tous les opérateurs mobiles de protéger les clients contre les mauvaises surprises que peuvent leur réserver leurs factures de transfert de données dans l'Union européenne.

À partir du 1er mars 2010, vous pourrez par conséquent choisir d'interrompre votre connexion internet mobile dans l'Union européenne dès que votre facture atteint € 60 (TVAC). Si vous avez souscrit un plan tarifaire adapté pour surfer à l'étranger, cette limite de surf s'applique si votre consommation dépasse ce plan tarifaire de € 60 (TVAC).

Vous serez averti par SMS juste avant que vous atteigniez la limite de surf ou lorsque vous aurez dépassé cette limite.

Dans une **deuxième phase**, à partir du **1er juillet 2010**, l'utilisateur de données mobiles dont la surconsommation atteint € 60 (TVAC) sera **par définition** déconnecté d'internet, sauf avis contraire explicite de sa part. Si vous ne souhaitez pas de limite de surf, veuillez prendre contact avec le service clientèle*. Vous pouvez déjà, dès le 1er mars 2010, signaler que vous ne souhaitez PAS de limite de surf "obligatoire" à partir du 1er juillet 2010.

(*) Pour nous permettre de vous aider le plus efficacement possible dans vos contacts avec le service à la clientèle, munissez-vous préalablement soit du numéro de votre connexion internet mobile (format numéro de GSM), soit de votre numéro de client. Ces données se trouvent sur votre facture.